



SNUipp-FSU 37
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN
Tél. 02 47 61 82 91
E-mail : snu37@snuipp.fr
Site Internet : <http://37.snuipp.fr>

SOMMAIRE

P1 : EDITO
P2 : infos, ISSR, carte scolaire et publications
P3 : audience FSU37/ BLANQUER
P4 : retraites et infos diverses



NOUVELLE JOURNEE NATIONALE DE GREVE POUR NOS RETRAITES : JEUDI 9 JANVIER

Pour être en grève le 9 janvier, les personnels chargés de classe devront déposer leur déclaration d'intention avant le lundi 6 janvier à minuit.

EDITO : Cher(e) collègue;

Dans la période actuelle, tes collègues de la FSU37 et du SNUipp37 ne comptent ni leur temps et ni leur énergie pour défendre les retraites et une société plus juste et plus solidaire.

Les mobilisations impressionnantes des 5, 10 et 17 décembre ont vu les personnels de l'Éducation Nationale s'engager d'une manière historique. Les propos du Premier Ministre levant le voile sur sa « réforme » ont renforcé notre détermination à obtenir son abandon.

Les mots nous manquent :

> pour dénoncer le recul à 64 ans de l'âge de départ à taux plein,

> pour parler d'une hypothétique hausse de nos salaires en lien avec de nouvelles missions ou des temps de formation pendant les vacances,

> pour qualifier le « deal » ignoble proposé aux français

de plus de 45 ans d'abandonner en rase campagne les plus jeunes...

Sur ce point, il s'agit donc pour les arrières grands parents, les grands parents et les parents de dire à leurs arrières petits fils, petits fils et enfants :

« désolés, nous quittons le navire de la solidarité intergénérationnelle ». Jamais aucun gouvernement, aucun politique en responsabilité n'avait osé une telle ignominie.

La FSU 37 appelle à poursuivre les mobilisations pour un refus total dans un cadre d'unité interprofessionnelle inédite car totale.

Plus que jamais, l'heure est au rassemblement du plus grand nombre. Nous avons aussi besoin de nos adhérent-es car comme tu le sais les moyens mis à notre disposition pour fonctionner, pour continuer les mobilisations et pouvoir répondre à toutes les sollicitations sont directement liés aux moyens apportés par nos adhérent-es.

Nous te souhaitons de belles fêtes et de bonnes vacances et te donnons rendez-vous dès la rentrée.

Tes collègues de la FSU-SNUipp37.



CARTE SCOLAIRE RENTREE 2020

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale
Indre-et-Loire

INFOS ADMINISTRATIVES
Grossesse : abandon du jour de carence pour les congés maladie ordinaire
Détachement : demande à faire jusqu'au 31 janvier 2020

ZIL ET BD FAITES RESPECTER VOS DROITS A ISSR

Vous êtes déjà plusieurs à nous avoir sollicités sur le montant de l'ISSR accordé lors de vos remplacements.



L'administration se base sur le logiciel administratif ARIA (outil national du remplacement), cette application utilise un distancier dont le paramétrage prend en compte les coordonnées GPS exactes des adresses des écoles (de rattachement et de remplacement) qui minore de fait les déplacements réels. La FSU-SNUipp mène une campagne de respect des droits des personnels remplaçants.

Dans plusieurs départements, la FSU-Snuipp a accompagné les collègues pour effectuer des recours en direction des tribunaux administratifs. Ces recours ont été gagnants puisqu'ils ont permis le versement des sommes dues (différence ARIA-kms réels).

C'est cette démarche que nous vous proposons en Indre et Loire. La première étape est de faire un recours gracieux concernant le calcul de votre ISSR en direction de l'IA37.

Contactez nous afin de disposer du modèle de lettre pour effectuer ce recours. snu37@snuipp.fr

En cas de refus ou de non-réponse de l'IA37 à ce recours, nous vous proposerons dans un second temps les modèles de courriers en direction du tribunal administratif en nous basant sur les décisions positives déjà rendues.

Pour rappel tableau journalier de l'ISSR (brut en euros - au 1er février 2017) :

- jusqu'à 9 km 15,38€
- de 10 à 19 km 20,02 €
- de 20 à 29 km 24,66 €
- de 30 à 39 km 28,97 €
- de 40 à 49 km 34,40€
- de 50 à 59 km 39,88 €
- de 60 à 80 km 45.66 €
- de 81 à 100 km
- de 101 à 120 km 55,47€



Dotation académique : -27 postes dans le 1er degré pour l'académie Orléans Tours!
Avec une dotation négative pour notre académie, la carte scolaire 2020 va s'annoncer très difficile ! La répartition des dotations entre les différents départements de l'académie n'a pas encore été faite. Dès qu'elle sera dévoilée, nous vous en informerons par le biais d'un document spécifique carte scolaire 2020.



La répartition des 440 créations de postes dans les académies vient d'être dévoilée. Insuffisant pour mettre en œuvre toutes les mesures de dédoublement et de limitation des effectifs qui ont été annoncées. La priorité au primaire, vraiment ?

La répartition dans les académies des 440 postes créés pour la rentrée 2020 vient d'être dévoilée et c'est la douche froide pour treize d'entre elles qui perdent des moyens d'enseignement, tandis que six autres ne compteront aucun poste supplémentaire. Pour les quelques autres qui bénéficient de créations, le compte est bien loin d'y être.

Comment limiter les effectifs des classes de grande section à 24 élèves comme le Président de la République l'a pourtant annoncé, une mesure qui à elle seule « coûterait » 1187 postes d'après les propres annonces de Jean-Michel Blanquer ? Et comment dès lors pourra être honorée la promesse ministérielle de dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire ?

Comment également financer les indispensables mesures d'amélioration des décharges liées à la direction d'école ? Comment reconstituer les réseaux d'aide aux élèves les plus en difficulté ? Comment assurer le remplacement des personnels en congé maladie et le départ en formation continue ? Comment en définitive donner corps à cette « priorité au primaire » qui n'en a décemment que le nom ?

A l'évidence, quoiqu'en dise le ministre, la baisse démographique n'y suffira pas et il faudra bien trouver les postes ailleurs. Dans le 2nd degré, mais aussi en chargeant encore un peu plus les effectifs des autres classes, en fermant des classes en milieu rural et en maternelle notamment.

Dans les mois qui viennent, il s'agira pour le SNUipp-FSU, avec l'ensemble de la communauté éducative, de porter haut et fort l'exigence des moyens indispensables au combat contre les inégalités scolaires et pour la réussite de tous les élèves.

NOTRE ENQUÊTE CARTE SCOLAIRE EST EN LIGNE SUR NOTRE SITE
<http://snuipp37.fr/snu2/>



PUBLICATIONS FSU SNUipp37



Notre syndicat publie un journal départemental régulièrement (vous l'avez entre les mains). Il édite aussi des guides comme le « KISAITOU 37 administratif de 60 pages », le guide du PE37, le guide permutations, le guide mouvement... Nos adhérent-es 2019-2020 reçoivent toutes nos publications. Nous en avons à disposition dans nos locaux et lors de nos réunions.





MARCHONS AU PAS, ARRÊTONS DE PLEURNICHER ET SOYONS HEUREUX DANS L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE !

La FSU37, Anne GRANDET pour le Snes et Paul AGARD pour le Snuipp ont été reçus avec des représentants du SE/UNSA et de la CGT éducation par M. KERRERO directeur de cabinet du Ministre, Mme BOURHIS conseillère sociale auprès du Ministre et M GEFFRAY Directeur Général de l'enseignement scolaire.

Nous avons dans un premier temps dressé le tableau de l'école publique en Indre-et-Loire qui a été sans doute bien éloigné du ressenti du Ministre lors de sa tournée médiatique.

Nous avons dénoncé la question des effectifs malgré la baisse démographique, l'abandon des zones rurales au détriment d'une métropolisation autour d'un axe TOURS-ORLEANS, l'absence d'accompagnement des élèves en situation de handicap sur tout leur temps de présence en classe, la précarité de nos collègues AESH avec un salaire de moins de 700 euros, les 200 enfants en attente d'une place en instituts spécialisés, les nouvelles problématiques que nous rencontrons en lien avec les difficultés sociales, les enfants ayant un trouble du comportement et de la conduite, la disparition des 2/3 de nos collègues de RASED, les écoles « en quartier politique de la ville » qui attendent un classement en REP, les inégalités de financement entre communes, le stress et la souffrance au travail qui sont de plus en plus prégnants ... comme en témoigne le dossier de la direction.

Il nous a été répondu clairement qu'il fallait que la profession arrête d'être dans « une démarche d'autoflagellation, de défaitisme et de lamentation » !

Car, notre ministre fait du premier degré une priorité en y investissant des milliards alors que nous allons perdre 300 000 élèves et qu'il met un moratoire sur les fermetures d'écoles en zone rurale ! Notre ministre veut mettre en place une nouvelle culture dans les écoles : « le 100% de réussite » afin de mettre fin aux 20% d'élèves en échec sur une classe d'âge ! **D'ailleurs, le stress, la pression que nous pouvons ressentir, doit se transformer en stimulation !**

Comment ? La réponse vient de la science, car toutes les méthodes ne se valent pas et il existe maintenant des méthodes éprouvées qui, avec les évaluations, permettront de donner les meilleurs résultats avec des outils de plus en plus performants.

L'image donnée par le Directeur de Cabinet est révélatrice de l'état d'esprit : s'il indique que « nous ne fabriquons pas des boîtes de conserves », nous devons par contre prendre exemple sur les évolutions de la médecine qui « auparavant tâtonnait et qui maintenant connaît les processus à mettre en œuvre pour soigner » ! C'est ce modèle qu'ils veulent mettre en œuvre en ce moment par les dédoublements en REP et REP+ avant de le généraliser. Il a été avancé le profilage de ces postes pour garantir la réussite des élèves avec des professeurs qui savent faire. Autant dire



que le travail en équipe, les cycles, la formation et la recherche n'ont pas été à l'ordre du jour de cette réunion. Si l'élève n'est pas une boîte de conserve, il doit par contre être malléable pour entrer dans le moule. Ainsi se dessine l'enseignant du XXI^e siècle ! Modèle d'enseignant tellement enviable que M. le Directeur de Cabinet a indiqué être prêt à prendre une classe de CP si sa mission politique prenait fin.

À noter que la sortie d'écoles du classement en REP est envisagée. En effet, avec ces bons résultats, plus besoin des moyens mis en plus et M. le Directeur de Cabinet a même indiqué que sortir des

La FSU-SNUipp porte des revendications qui sont à l'opposé des choix de notre ministre. Pour nous, l'exercice solitaire du métier n'est plus possible ; l'équation « un maître - une classe » ne correspond pas aux réalités ni à la nécessaire mutation du métier. Il faut permettre les innovations pédagogiques dans le libre choix des équipes : le travail en petits groupes, la création de classes multi-niveaux, le développement des échanges de services... Les dispositifs, appréciés par la profession, manquent de moyens, mais aussi des conditions nécessaires à leur réussite : autonomie large des équipes, assurance et stabilité du remplacement, formation à la coopération, à la co-intervention, régulation par équipes entières.... Le « Plus de Maîtres que de Classes » avait permis ce changement de pratiques, ce travail collectif et un regard croisé sur les élèves.

REP devait s'accompagner de... champagne !

Pour ce qui est de la direction d'école, tous nos arguments n'ont eu pour réponse que la mise en place d'un cadre pour ne pas dire d'un statut qui permettrait de résoudre tous les problèmes que nous rencontrons : avec les parents, les mairies, l'inclusion scolaire, la sécurité... cette super-femme, ce super-homme, aurait donc à charge d'y répondre sans doute grâce à son statut, sorte de bouclier d'invulnérabilité et à ... une prime financière. Rien sur les aides administratives, sur les allègements des charges ... et quid du métier d'enseignant et du travail pédagogique en équipe ? C'est normal, la science a déjà répondu à toutes ces questions!

Pour la FSU-SNUipp, le statut mis en avant par le ministre est un piège. En effet, le statut n'a pas vocation à limiter la charge de travail ou à lui donner du sens : l'audience le montre clairement. Au contraire, il s'agit de mettre en place un échelon supplémentaire dans la gestion des écoles. Il suffit d'entendre l'épuisement professionnel des conseillers pédagogiques, des PEMF ou encore des référents pour en comprendre les conséquences. La hiérarchie exige toujours plus d'eux et attend des résultats. Un tel statut aurait pour conséquence de renforcer l'isolement des directeurs. Ce n'est pas ce dont ont besoin nos directeurs et nos écoles.

Sur la question de nos salaires et de nos retraites : tout va bien dans le meilleur des mondes puisque notre Ministre nous a par écrit indiqué une évolution de nos salaires pour ne pas avoir une baisse de nos pensions. À quelques jours de la grève du 5 décembre, ces paroles n'engagent que ceux qui les croient.

Pour conclure, nous avons eu le sentiment de deux écoles qui s'affrontent.

Celle du Ministre et de ses conseillers pour lesquels tout ira bien dans la meilleure des écoles : du moment que l'on suit aveuglément les directives. Une école où on pense pour les enseignants, où on sait ce qui est bon pour les élèves et où nous devons faire preuve toutes et tous d'un bonheur béat. **Merci Monsieur le Ministre !**

Si nous n'attendions pas grand-chose de cette réunion, nous avons donc pu mesurer le décrochage colossal entre ce Ministre et la réalité du terrain. **Les attaques contre l'école se font au nom de la réussite.** Cette audience, nous a montré que nous devons prendre ces questions en main. C'est l'objet des « **15 urgences pour l'école** » que nous vous proposons de débattre et de diffuser aux parents d'élèves.

Le 9 janvier, on ne lâche rien

Après un mois de décembre de luttes et trois grosses journées d'action, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation massive le jeudi 9 janvier prochain.

Le 5 décembre, puis le 10 et le 17, les enseignantes et enseignants ont été particulièrement mobilisés et présents dans les manifestations contre la réforme des retraites par points.

Après les 70% de grévistes dans les écoles le 5 décembre, ce sont près de la moitié des personnels qui étaient encore en grève mardi 17 décembre. Colère et désapprobation se sont ainsi exprimées contre une réforme qui les pénaliserait, comme l'a lui-même reconnu Édouard Philippe.

Des premiers résultats

Il a fallu près d'un mois de mobilisation avant que le gouvernement ne tente de déminer le terrain en annonçant une mise en œuvre de la réforme pour les seules générations nées après 1975 et assure inscrire dans la loi une clause de maintien du niveau des pensions... Sauf que les premières discussions ne permettent pas de concrétiser ces annonces et tout laisse à penser que les personnels des écoles seront particulièrement pénalisés dans un

système de retraite par points.


Une revalorisation ?

Alors que le déclassé salarial des enseignants et des enseignantes et particulièrement des PE n'est plus à démontrer, Jean-Michel Blanquer confirme les grands éléments du projet de réforme en assurant que des compensations seront faites sur les rémunérations. Mais la revalorisation éventuelle est toujours conçue comme une contrepartie de la baisse des pensions. Ces compensations seraient prioritairement tournées vers les générations 1975 et suivantes. Il évoque dans le même temps une revalorisation des débuts de carrière mais pour l'heure, les conditions de mise en œuvre restent bien floues. Ainsi le ministre avance une somme de 10 milliards d'euros, mais étalée sur 15 à 20 ans et sans beaucoup de précisions. À partir de cela, il faudrait entériner la réforme des retraites et le croire sur parole...

Pense-t-il vraiment qu'il a encore la confiance des enseignants pour avancer ainsi sans présenter sa feuille de route ? Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ...

Mais au-delà de la situation des PE, les mobilisations ont mis dans la rue des salariées de toutes les fonctions publiques, des transports mais également de nombreuses entreprises du privé. Les sondages montrent que l'opinion publique soutient largement le mouvement de protestation. La question des retraites et du niveau de vie des futurs pensionnés est un véritable sujet qui mobilise l'ensemble de la société. Le gouvernement doit maintenant l'entendre et revoir complètement sa copie. Dans l'attente, de nombreuses actions se poursuivent dans les départements durant les vacances scolaires et les personnels seront à nouveau dans la grève et dans les manifestations le 9 janvier prochain pour réclamer un tout autre projet de réforme.



 > **LETTRE DE L'IA 15 nov 19**
> Listes d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus AVANT LE 6 JANVIER 2020
> Liste d'accès aux fonctions de conseiller pédagogique Formation AVANT LE 6 JANVIER 2020
> Stage de préparation au CAPPEI AVANT LE 6 JANVIER 2020
> Congé de formation professionnelle AVANT LE 20 JANVIER 2020
> Disponibilité, renouvellement ou réintégration AVANT LE 30 JANVIER 2020

**RÉSEAU CANOPÉ DÉMANTELÉ**

Aujourd'hui, Réseau Canopé est menacé de démantèlement pour des raisons strictement budgétaires.

En septembre 2019, les personnels de Réseau Canopé apprenaient de façon détournée que leur établissement était appelé à modifier en profondeur son orientation, voire son organisation, au prétexte de servir exclusivement la formation continue (voire initiale !) en ligne des enseignants. 55 ETP doivent être supprimés !
Voir le lien sur notre site et la pétition nationale.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

 Nous avons droit à 3 réunions syndicales de 3 heures. Il n'y a pas obligation que la RIS se déroule en même temps qu'une animation pédagogique. On peut participer à une RIS quand on veut à la place de l'animation péda de son choix. Toutes les animations pédagogiques peuvent être remplacées par une RIS sans exception.

 Vous trouverez sur notre site les dates et lieux de nos réunions qui se tiendront dès le retour des vacances.

MARDI 7 JANVIER
SECTEUR DE CHINON
à partir de 17h00
Ecole élémentaire du Pain Perdu à BEAUMONT EN VERON

PARTIR ENSEIGNER A L'ETRANGER

**SNUipp FSU HORS DE FRANCE**

Nous disposons du calendrier prévisionnel thématique des opérations de recrutement 2020/2021
Nous joindre :
snu37@snuipp.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE
N°285 JANVIER 2020 Bulletin mensuel
N° de commission CPPAP 0720 S 07531 ISSN 1241-4816
Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

PAS DE PLACE POUR LE BULLETIN D'ADHÉSION !

MAIS VOUS LE TROUVEREZ SUR NOTRE SITE AINSI QUE LE LIEN POUR ADHÉRER EN LIGNE EN 4 FOIS SANS FRAIS ! NOS ADHERENT-ES NE FONT RIEN D'AUTRE QUE DEFENDRE LEURS DROITS !

C'est décidé, je me syndique !

